

groupe a 90 aliénés par 10,000 âmes de la population née à l'étranger. Le second groupe a 18 aliénés par 10,000 âmes de la population née au pays.

Divisés par provinces, les aliénés sont distribués comme suit :—

Province.	Recensement de 1891 par 10,000 de la population.
Colombie Anglaise.	93·2 aliénés.
Manitoba.	12
Nouveau-Brunswick.	27
Nouvelle-Ecosse.	30
Ontario.	28
Ile du Prince-Edouard.	30
Québec.	30
Les Territoires.	5

A l'exception de la Nouvelle-Ecosse et de Québec, le soin des aliénés dans tout le Dominion, est confié à l'Etat, c'est-à-dire au gouvernement de la province qui en a directement la gestion, et même dans le cas des deux provinces susnommées, les institutions sont soumises à la surveillance des inspecteurs du gouvernement. Dans la Nouvelle-Ecosse, le soin des aliénés est affermé pour partie aux comtés, et dans Québec il est affermé entièrement aux communautés religieuses.

Il y a 17 asiles d'aliénés en Canada, lesquels reçoivent tous de l'aide du gouvernement de la province, et dans certain cas, des municipalités, et le tableau suivant indique le nombre des patients, etc. :—

ASILES D'ALIENÉS EN CANADA.

INTERNÉS ET DÉCÉS.

PROVINCES.	Nombre des asiles.	Année terminée.	NOMBRE DES PATIENTS DANS L'ANNÉE.			Nombre des décés.	Rapport par 100 des décés au nombre total des internés.
			Hom.	Femmes	Total.		
Ontario, 1896.	7	Sept. 30..	2,752	2,712	5,464	268	4·90
Québec, 1895.	4	Dec. 31..	1,519	1,542	3,061	188	6·14
Nouvelle-Ecosse, 1896.	1	Sept. 30..	234	234	468	24	5·12
Nouv.-Brunswick, 1896.	1	Oct. 31..	325	271	596	40	6·71
Manitoba, 1896.	2	Dec. 31..	263	141	404	17	4·21
Colombie Anglaise, 1893.	1	" 31..	143	41	184	14	7·61
Ile du P.-Edouard, 1896.	1	" 31..	113	96	209	12	5·74
Total.	17	5,349	5,037	10,386	563	5·42

Dans Ontario, le 30 septembre 1896 il y avait 4,723 personnes dans les asiles des provinces, et dans la retraite de Homewood, Guelph ; 25 forçats aliénés au pénitencier de Kingston, et 53 personnes aliénées dans les prisons communes, formant un total de 4,819 personnes affectées mentalement et à la charge du public, et il y avait 174 demandes d'entrée reçues, soit un ensemble de 4,993 personnes à cerveau déséquilibré à la connaissance du gouvernement provincial. Le recensement de 1891 fixe à 5,855 le nombre total des aliénés dans la province.